

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIREMairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-094SEANCE DU **MARDI 2 JUILLET 2024**

Le mardi 2 juillet 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 20
Nombre de Membres présents : 19	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstentions : 5
	Non votant : 1

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD pouvoir à Jean-Marc NARDI, Jean-Michel CHEMINOT pouvoir à Daniel DAMMERY, Hélène BERGER pouvoir à Christelle LAMBERT, Magali DEVAUD pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Hélène BELLUT pouvoir à Jean-Luc DUCHESNE, Arnaud Nicolas PLANCHON pouvoir à Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET pouvoir à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Eric MAUCORT, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie LAGREE**Tableau des effectifs - Juillet 2024**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la commission « ressources humaines » du 4 juin 2024 concernant les avancements de grades 2024 ;

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Une mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire suite aux besoins et à l'évolution des services.

MODIFICATION D'EMPLOIS PERMANENTS

- **Service à la population : Accueil – Etat-civil :**

Suite aux besoins du service, pour un renfort en raison d'une absence de longue durée, il est proposé de modifier un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe vers un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024.

- **Avancements de grades 2024 :**

Il est proposé, dans le cadre des avancements de grade de l'année 2024 et suite à l'avis favorable donné par la commission Ressources humaines du 4 juin dernier, de modifier le tableau des effectifs de la ville, comme repris dans le tableau ci-après.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Besoins en accroissement temporaire d'activité - Création de poste

- **Accroissement temporaire d'activité :**

Un poste d'adjoint administratif, à temps complet, est à prévoir pour renfort et remplacement en raison de l'absence d'un agent pour assurer les missions d'agent d'accueil et état civil sur une période prévisionnelle du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ (5 ABSTENTIONS : MME BAUDIN ET 1 POUVOIR, M. LAPORTE, MME VUILLERMOZ, M. DAVIET, 1 NON-PARTICIPATION : M. BAUMEL) :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs suivante :

Transformation d'un emploi permanent								
POSTE ACTUEL à supprimer				NOUVEAU POSTE à créer				MOTIF
Filière	Catégorie	Grade	Temps de travail	Filière	Catégorie	Grade	Temps de travail	
Administrative	B	Rédacteur principal de 1ère classe	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Temps complet	Besoins du service à la population - Renfort en raison d'une absence longue

AVANCEMENTS DE GRADES 2024 - Transformation de postes					
Filière	Catégorie	Grade actuel	Nouveau grade	Temps de travail	Date d'effet
Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet	01/08/2024
Technique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2024

Emplois Non-Permanents - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE - Création de poste							
Filière	Catégorie	Grade	Temps de travail	DATE D'EFFET (prévisionnelle)	Durée	MOTIF - type de contrat	
Administrative	C	Adjoint administratif	Temps complet	01/07/2024	2 mois	Accroissement temporaire d'activité - art. L.332-23 1° du CGFP	Renfort pour assurer les missions d'agent d'accueil et état civil sur une période prévisionnelle du 1er juillet au 31 août 2024.

Fait à CHINON le 3 juillet 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 05/07/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.